

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **TARGET SC***

de la société AGRICHEM BV

enregistré(e) sous le n°2015-1744

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour le(s) nom(s) précisé(s) dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom "METAFOL SC".

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	TARGET SC - METAFOL SC - STEF-METRON - TRDIAMETRON SC
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	AGRICHEM BV Koopvaardijweg 9 4906 CV Oosterhout PAYS-BAS
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	700 g/L - Métamitron
Numéro d'intrant	2050347
Numéro d'AMM	2090028
Fonction(s)	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le - 5 AOUT 2015



Marc MORTUREUX
Directeur Général de l'Agence nationale
de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)